

Pauvreté laborieuse, fruit de la précarité *

Denis Clerc

Entre 2002 et 2012 (dernière année connue), la France (métropolitaine) a vu le nombre de ses pauvres passer de 7,5 à 8,5 millions de personnes : un million de plus ! Jamais, depuis que la statistique publique mesure la pauvreté, autant de personnes n'avaient été comptabilisées dans cet état. Il n'en faut pas plus pour que la droite, oublieuse qu'elle était au pouvoir durant toute cette période, dénonce « l'assistantat » et désigne les pauvres comme des profiteurs vivant aux crochets du reste de la société et profitant ainsi de la solidarité nationale pour se la couler douce et s'installer dans une situation sinon confortable, du moins pas fatigante. Comme si c'était par choix, voire par vocation, que l'on décidait de vivre sous le seuil de pauvreté. La réalité est pourtant bien différente.

Le premier point à souligner est que, contrairement aux affirmations à l'emporte-pièce de bateleurs de foire, sur quatre personnes en situation de pauvreté qui sont d'âge actif (15 ans ou plus, et n'étant ni étudiantes ni retraitées), soit 4,4 millions de personnes, deux sont en emploi, et une au chômage¹. Rien à voir donc avec « l'assistantat », mais tout avec la « pauvreté laborieuse » ou avec une recherche infructueuse d'emploi. Seul un quart des adultes d'âge actif en situation

¹ Voir, sur le site de l'INSEE, le tableau NPA60_07 (taper cette référence dans l'encadré « Chercher sur le site ». Le chômage est mesuré « au sens du BIT », c'est-à-dire concernant des personnes effectuant des recherches actives d'emploi et étant immédiatement disponibles pour l'occuper. Il ne s'agit donc pas seulement d'inscription à *Pôle emploi*.

* Texte écrit suite à la rencontre de l'Institut Tribune Socialiste du 13 novembre 2014, sur le thème : les travailleurs pauvres.

de pauvreté correspondent donc à l'image du « pauvre » que chacun a dans la tête : une personne qui ne travaille pas et qui ne recherche pas de travail alors qu'elle pourrait en occuper un. Certes, la crise a fait progresser le nombre de ces personnes ne travaillant pas et ne recherchant pas d'emploi (1,4 million, alors qu'on n'en comptabilisait que 1,2 million en 2007). Mais le nombre de travailleurs pauvres – donc en emploi – n'a pas diminué du fait de la crise. En outre – et il est important de le souligner –, parmi le quart des personnes pauvres sans emploi et qui n'en recherchent pas, une proportion importante d'entre elles se trouve dans cette situation parce qu'il s'agit de familles monoparentales ayant un ou plusieurs enfants à charge. On compte environ 700 000

Mesurer la pauvreté

La pauvreté est mesurée de la même façon dans toute l'Union Européenne, soit en fonction du revenu disponible, soit en fonction des conditions de vie. Est considérée comme pauvre monétairement toute personne vivant dans un ménage dont l'ensemble des revenus disponibles (y compris allocations familiales et aides sociales, mais après taxe d'habitation et impôt sur le revenu) est inférieur au seuil de pauvreté (987 € pour une personne seule, 1480 € pour un couple, le tout majoré de 494 € par enfant de 14 ans ou plus et de 296 € par enfant de moins de 14 ans). Ce seuil est égal à 60 % du revenu disponible médian (revenu situé à mi hauteur sur l'échelle des revenus : moitié des gens disposent de plus, moitié disposent de moins). En France est considérée comme pauvre en conditions de vie toute personne vivant dans un ménage confronté à au moins 8 privations matérielles sur 27 (le mode de calcul dans les autres pays de l'UE diffère un peu), portant sur des difficultés de logement, des retards de paiement, une insuffisance de revenus et des restrictions de consommation comme l'incapacité de consommer un plat de viande, de poisson ou de légumes protéinés tous les 2 jours ou de disposer d'un lave-linge.

Ces deux dimensions (monétaire et conditions de vie) ne se recoupent que partiellement. Par exemple, un ménage endetté peut, du fait du paiement de ses dettes, ne pas être pauvre monétairement, mais l'être en conditions de vie. En France en 2012, 11,9 % des ménages étaient considérés comme pauvres en conditions de vie et 13,9 % en niveau de vie ou « monétairement ».

familles monoparentales en situation de pauvreté, et on peut estimer que, dans un cas sur deux, la présence du ou des enfants à charge explique le non emploi. Car ces derniers sont en effet un obstacle pour occuper un emploi lorsqu'on est seul(e) à les élever, surtout lorsqu'ils sont petits.

Au total, les ménages pauvres le sont bien plus souvent parce que leurs revenus d'activité sont insuffisants que parce qu'ils ont choisi de vivre de l'aide sociale plutôt que de travailler. Comment est-il possible qu'un ménage puisse vivre en-dessous du seuil de pauvreté alors qu'au moins un des adultes qu'il contient travaille ? Trois hypothèses peuvent être avancées pour le comprendre.

La première est que le ménage comprend plusieurs personnes à charge alors qu'une seule travaille. C'est le cas type des familles nombreuses dans lesquelles un des adultes renonce à travailler pour s'occuper des enfants, tandis que le revenu d'activité de l'autre, même complété par les allocations familiales et l'allocation logement, ne suffit pas à franchir le seuil de pauvreté. Par exemple, pour qu'un couple ayant 4 enfants (1 de 14 ans ou plus, 3 de moins de 14 ans) ait un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté, il faudrait qu'il dispose d'au moins 2850 euros nets chaque mois, allocations familiales incluses. Ce qui impliquerait que l'adulte qui travaille gagne au moins 2380 € nets (alors que le Smic net à temps plein est, prime pour l'emploi incluse, de l'ordre de 1150 € par mois). Avec une seule personne en emploi, cela risque d'être difficile. Et c'est en partie ce qui explique que, dans la majorité des couples d'âge actif ayant plus de deux enfants à charge, les deux adultes sont en emploi, alors que, il y a encore une quarantaine d'années, ce n'était pas le cas. La meilleure façon de lutter contre la pauvreté des familles est de permettre la conciliation emploi/famille (garde des enfants, travail à temps partiel, horaires de travail, ...).

Cependant, cette cause de pauvreté laborieuse est loin d'être la plus fréquente et elle ne cesse de se réduire, du fait de la diminution de la taille moyenne des familles. C'est bien

davantage l'emploi paupérisant qui est désormais la cause principale de pauvreté laborieuse. Il existe deux types d'emplois paupérisant : soit l'emploi à temps partiel, soit l'emploi temporaire entrecoupé de périodes plus ou moins longues (et donc parfois non indemnisées par l'assurance chômage) de non emploi entre deux contrats temporaires (CDD, intérim, contrats aidés, apprentissage). Or, 30 % des femmes (et 8 % des hommes, une proportion qui a sensiblement progressé avec la crise) sont à temps partiel, et dans un cas sur trois, contre leur gré (1,6 millions). Comme la majorité de ces emplois à temps partiel sont plus mal payés que les emplois à temps plein de même qualification, ils ne procurent souvent qu'un revenu d'activité insuffisant pour franchir le seuil de pauvreté, surtout s'il n'y a pas un conjoint qui dispose lui aussi d'un revenu d'activité.

Quant aux emplois temporaires, leur nombre n'a cessé de s'accroître, à la fois parce qu'ils sont, pour les employeurs, source de flexibilité et parce que, avec la crise, l'horizon des entreprises s'est raccourci pour nombre d'entre elles. Conséquence : la rotation des emplois – c'est-à-dire la demie somme du nombre d'embauches et de sorties de l'emploi dans une entreprise au cours de la même année – a fortement progressé : au début des années 1990, il s'établissait à 60 % (on comptait donc chaque année en moyenne 60 recrutements et 60 sorties pour 100 employés). En 2011, ce chiffre avait été multiplié par 3 ! Or, quand un contrat s'arrête, il n'est pas certain qu'il puisse être rapidement remplacé par un autre : un chômeur sur 3 est toujours au chômage un an après l'interruption de son précédent contrat, tandis que, dans l'intérim, la mission moyenne est désormais inférieure à une semaine (on observe même des missions d'une demie-journée ...).

Plus que le salaire horaire, c'est la multiplication de ces emplois précaires (à temps partiel ou temporaire, et parfois les deux) qui, aujourd'hui, est source de pauvreté laborieuse. Toutefois, en rester là, c'est passer à côté d'une autre

modification majeure du marché du travail, aux effets sociaux considérables. Entre 1982 et 2013, le nombre d'emplois impliquant la possession d'un diplôme égal ou supérieur au bac a progressé de 10 millions, tandis que le nombre d'emplois dont l'accès n'implique aucun diplôme a diminué de 7 millions. On pourrait penser que cette évolution tient au fait que, dans un marché du travail marqué par un fort excès de demandeurs d'emploi par rapport aux emplois à pourvoir, les employeurs font le tri et recrutent des personnes plus qualifiées que le poste à pourvoir ne le nécessite. Ce recrutement sur des postes sous-qualifiés existe sans doute, notamment pour les jeunes. Mais il dure rarement longtemps : assez vite, les jeunes concernés, dès qu'ils ont acquis une expérience professionnelle suffisante, essayent de trouver quelque chose plus en phase avec leurs capacités. Si bien que cela n'explique qu'une (petite) partie de l'évolution constatée, comme le montre l'analyse par profession et catégorie sociale

Des objectifs européens ... qui ne seront pas atteints

La Commission européenne s'est fixé des objectifs ambitieux de réduction de la pauvreté (monétaire ou en conditions de vie) entre 2010 et 2020 (en fait, ce sont les chiffres pour 2008 et 2018 qui seront pris en compte) : 20 millions de pauvres en moins (un objectif incluant le risque d'exclusion sociale, mesuré par la proportion d'adulte en emploi (ou en emploi à temps très partiel) dans les ménages comprenant au moins un adulte d'âge actif), de sorte que le nombre de personnes exposées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale passe de 117 millions (2008) à 97 (2018). C'est mal parti : les derniers chiffres connus (2013) sont de 123 millions, et la somme des objectifs nationaux est inférieure de 8 millions à l'objectif européen. Une curiosité qui s'explique : réduire la pauvreté ne figure pas parmi les politiques relevant du Conseil européen, et les pays membres ne sont donc pas tenus de se fixer des objectifs en phase avec les souhaits de la Commission ... Ainsi, l'Allemagne, pour atteindre les objectifs de la Commission, aurait du réduire de 2,8 millions le nombre des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Mais elle a choisi de se fixer comme objectif une réduction de 660 000 personnes (un quart de ce qu'elle aurait du envisager compte tenu de sa population et de la situation sociale de cette dernière. Quand on vous dit que l'Europe manque terriblement d'ambition ...

(PCS), dont le classement dépend des fonctions exercées, et non du diplôme **détenu : entre 1982 et 2013. Pour les salariés**, durant cette période, le nombre de cadres et professions intellectuelles a progressé de 3 millions, le nombre de « professions intermédiaires » (infirmiers, techniciens, greffiers, ...) de 2 millions, tandis que le nombre d'ouvriers non qualifiés diminuait de 1,3 millions

Conséquence : les personnes qui arrivent sur le marché du travail ou cherchent un autre emploi sont dans une situation bien différente selon leur niveau de qualification (et, accessoirement, leur âge). Le taux d'emploi (c'est-à-dire la proportion des personnes ayant un certain niveau de diplôme qui occupent un emploi) est compris entre 80 et 60 % lorsque le diplôme est égal ou supérieur au bac, mais il est désormais inférieur à 30 % pour les personnes sans diplôme, alors que, en 1982, il était de 44 %. Et la crise, loin de ralentir ces évolutions, les a accélérées : pour les 30-49 ans (la tranche d'âge où le taux d'emploi est maximal), le taux d'emploi des « sans diplôme » a baissé de 10 points, alors qu'il est resté stable pour les bac + 2 ou plus, à 90 %. En gros, les personnes sans diplôme sont deux fois plus fréquemment au chômage que les autres, et elles occupent presque trois fois plus souvent des emplois temporaires ou à temps partiel. Justement les situations qui prédisposent le plus à la pauvreté laborieuse. Ainsi, pour les jeunes, le taux de chômage actuel (24 %) ne veut rien dire. Quand on regarde attentivement les chiffres, on s'aperçoit que le taux de chômage est au plus de 10 % pour les diplômés, et de 40 à 50 % pour les non-diplômés.

Au fond, la pauvreté laborieuse masque une réalité sociale majeure : le dualisme d'une société dans laquelle une partie de la population est « sous-prolétarisée » parce qu'elle ne dispose pas des armes de plus en plus nécessaires pour affronter le marché du travail. Elle est alors contrainte soit de se retirer de ce marché du travail qui les exclut, soit d'occuper les mauvais emplois – sous qualifiés, à temps partiel et/ou temporaires – qui sont le plus souvent les seuls qu'elle puisse

espérer occuper. Mais comme les emplois précaires et le chômage sont les deux sources essentielles de la pauvreté, les couches populaires concernées – principalement celles qui n'ont pas de diplôme – versent massivement dans des formes plus ou moins accentuées de pauvreté et d'exclusion sociale.

On peut certes y voir une conséquence d'un capitalisme qui se soucie comme d'une guigne des travailleurs. Mais on peut y voir aussi l'échec d'un système éducatif qui, fonctionnant largement par écrémage, précipite vers la galère tous ceux qui ne disposent pas du « capital social » adéquat pour tirer leur épingle du jeu. La réalité de notre société est que, dans un univers mondialisé, les emplois de faible qualification ont massivement disparu ou ne subsistent – dans les emplois de services à la personne, dans la restauration, dans l'agriculture – plus guère que sous la forme d'emplois paupérisants, saisonniers, à temps partiel, ou atypiques (emplois aidés ou temporaires). Les « classes populaires » - les employés et ouvriers – voient avec effroi ce laminage social et craignent d'en être à leur tour victimes, alors que, grâce à la bi-activité au sein du couple, une partie d'entre elles parvenaient tout juste à accéder à la maison individuelle rêvée. Quant aux « classes moyennes » classiques – les professions intermédiaires et les cadres -, elles craignent pour leurs enfants, et participent largement à la course au diplôme, devenu le sésame pour accéder à l'emploi non paupérisant. Et chaque couche sociale, menacée ou craignant que ses enfants le soient, tend à se replier sur la défense de ses revenus et de ses positions, au détriment de la solidarité dont les pauvres et les exclus, en nombre croissant, auraient besoin.

C'est dans ce climat qu'est né le concept accusatoire d'« assistantat » : les pauvres sont responsables de leur pauvreté, parce qu'ils ne font pas suffisamment d'efforts pour en sortir ou éviter d'y tomber, et l'aide sociale ne fait que les y enfermer. Il faut donc les inciter à en sortir, en conditionnant l'aide sociale au retour à l'emploi (*workfare*) et en réduisant

la « générosité » de cette aide sociale ², car, sinon, le nombre de pauvres ne peut qu'augmenter. Soyez dur envers les pauvres, sinon ils se multiplieront. En d'autres termes, la pauvreté ne résulte pas du système social, mais de l'aide sociale ... Il s'agit là d'un incroyable retour en arrière, à des temps que l'on croyait révolus, lorsque Charles Dunoyer, un économiste, écrivait (en 1846) : « *Partout où l'on a établi des modes réguliers d'assistance, partout où les pauvres ont pu compter sur des secours certains, on a vu croître le nombre des pauvres, cela n'a jamais manqué. (...) Il y a des preuves innombrables de cette tendance des secours systématiques à multiplier le nombre des malheureux. D'où l'on doit inférer, non assurément qu'il faut retirer aux pauvres les secours de la charité, même officielle, mais qu'il n'y a pas d'illusion à se faire sur les résultats de cette charité, et que si elle soulage momentanément bien des maux, elle contribue indubitablement à accroître le nombre des misérables* » ³. Les économistes d'aujourd'hui sont plus prudents. Mais est-ce faire preuve de mauvais esprit que de penser que bon nombre trouveraient sans doute acceptable de tirer un trait sur l'aide sociale ou de la conditionner à l'occupation de n'importe quel « emploi » payé au lance-pierre et source de paupérisation ? Si les pauvres sont pauvres, au fond, c'est bien parce qu'ils l'ont voulu, non ?

² Entre 2002 et 2012, le RMI (devenu RSA en 2009) a évolué strictement au rythme de la hausse des prix.

³ *De la liberté du travail*, Librairie scientifique et industrielle, Liège, p. 180-181, consultable sur le site Gallica.